Un appel ouvert d'un membre à l'Association canadienne de la physiothérapie: Révisons la façon que notre association considère l'équité en santé

Le 2 octobre 2017

Cher(e)s collègues, les physiothérapeutes canadien(ne)s :

La motivation d'écrire cette lettre m'a survenue le moment que j'ai reçu « l'Appel à l'action : Position de l'Association canadienne de physiothérapie à l'égard de la réforme fiscale. »

Comme physiothérapeute travaillant en santé mondiale, je me tiens au courant des enjeux politiques : ces enjeux on des impacts réels et importants sur ma pratique professionnelle. En conséquence, il est naturel que j'ai suivi la proposition du gouvernement du Canada à l'égard de la réforme fiscale, en écoutant à la fois des voix qui encourageaient le changement, et des voix qui le décourageaient.

Des ces perspectives, celle qui m'a touchée le plus provenait d'un groupe de médecins que j'admire. Ces médecins ont démontré la volonté de se prononcer *en opposition* des voix dominantes de leur profession afin de présenter une vision alternative — une alternative non seulement au message que « *Trudeau est en attaque contre les médecins* » mais aussi une alternative à notre manière de voir le débat.

https://docsandtaxes.wordpress.com/une-lettre-ouverte-de-medecins-canadiens-au-ministre-morneau-au-sujet-des-reformes-fiscales-proposees-visant-les-spcc/

Après que j'ai vu dans les médias cette perspective bien fondée et progressive, je me demandais si notre association était pour nous contacter pour nous demander notre avis au sujet des implications de la réforme fiscal sur la physiothérapie au Canada. J'ai découvert la réponse quelques jours plus tard – pas parce que l'ACP nous a approché, mais par contre parce qu'on appelait aux physiothérapeutes canadien(ne)s de s'opposer la réforme fiscale.

Tout au long de ma vie, j'ai été entouré de la parole des institutions publiques en crise à cause d'un manque de ressources. Au cours de cette même époque, je ne me rappelle pas d'avoir vu un gouvernement qui a gagné une élection sans promettre des diminutions de taxes pour au moins un segment de la population. Typiquement, les gouvernements gagnants sont ceux qui promettent des diminutions pour la population entière. Je reste confiant que la coexistence de ces deux phénomènes – un manque de finances et la minimisation des taxes – n'est pas coïncidence.

En regardant les énoncés de position de l'ACP, nous remarquons qu'une collection parmi eux est fondée sur la demande d'un meilleur financement public. L'ACP propose une augmentation de finances pour inclure la physiothérapie à <u>la réponse à la crise des opioïdes</u> et <u>au système de soins de santé primaire</u>. En même temps, l'ACP <u>expriment de graves préoccupations</u> d'un manque de ressources publiques, menant à une perte de service de physiothérapie. **J'appuie chacun de ces énoncés de position : chacun considère l'équité en santé, un souci principal de ceux parmi nous qui travaillent en santé mondiale.**

Par contre, « l'Appel à l'action : Position de l'ACP à l'égard de la réforme fiscale » est – au moins – ignorant de l'équité.

Au Canada, en 2017, nous sommes plus au moins en accord que les services publics sont utiles. En même temps, nous sommes pas mal d'accord que *nous payons* trop d'impôts. La majorité parmi nous pense que *les riches* devraient en contribuer davantage. Pourtant, quand on parle des impôts, on a souvent de la difficulté à identifier un(e) riche.

Les opposants à la réforme fiscale — l'appel de l'ACP inclus — nous disent que la perte des 3 allégements d'impôts est une attaque à la classe moyenne. On entend que la perte des allégement « menace d'écraser les petites entreprises canadiennes. » Cependant, dans le webinaire posté par l'ACP afin d'expliquer les changements, on voit la description des effets sur un(e) professionnel(le) constitué(e) qui a touché 400 000\$ dans une seule année, à la suite des dépenses. Cela est 8,9 fois ma salaire actuelle et ne fait pas partie de ce que j'envisage quand je pense à la classe moyenne ou à un propriétaire d'une petite entreprise.

Si la profession de la physiothérapie croit vraiment que les services publics doivent être financés de manière adéquate, considérait-on la juxtaposition de cette croyance à *l'Appel à l'action*? Je vous propose que la réponse à cette question soit « clairement non. »

Je comprends pourquoi quelques-uns de mes collègues n'aiment pas la réforme fiscale proposée. Je comprends également pour l'ACP l'a considéré raisonnable de sauter par-dessus la consultation des membres, en annonçant un *Appel à l'action* quelques jours avant la date-limite de feed-back spécifiée par le gouvernement.

Il est précisément ici, à ces compréhensions accomplies, que j'aimerais attirer votre attention. Pourquoi nous acceptons que notre profession ne cherche pas les impacts plus larges d'avancer les intérêts d'un sous-groupe de nos collègues physiothérapeutes? Pourquoi on ne vérifie même pas pour voir s'il y a d'autres perspectives? Pourquoi est-ce que notre profession n'a pas l'infrastructure d'un réseau ni un groupe pour assurer que les enjeux touchant la population en général font toujours partis de nos décisions et nos activités? Je vous propose que la réponse à ces questions soit la suivante : nous, comme physiothérapeutes canadien(ne)s, nous nous sommes jamais engagés de manière collective à l'équité en santé.

Dans ces dernières heures de la phase de consultation du gouvernement, je vous encourage, tout comme l'ACP, de contacter <u>le ministre des Finances</u>. Cependant, contraire à *l'Appel à l'action*, je vous encourage de poser la question : si nous mettons fin aux allègements fiscaux dont profitent les professionnel(le)s constitué(e)s, comme décrit dans les exemples du webinaire, que seront les impacts sur l'équité en santé au Canada?

Peu importe, la réforme fiscale proposée aujourd'hui est qu'un petit chapitre dans un plus grand livre – un livre décrivant la société que nous désirons, et la manière que l'économie et notre profession peut contribuer à cette société. Plus important que mon avis sur l'#EquiteFiscale est ma croyance dans les bénéfices de l'équité en santé. Il est alors en ciblant cet objectif que j'appelle ouvertement à l'ACP de

démarrer une révision de la manière que nous considérons l'équité de santé dans nos énoncés de position, nos processus démocratiques, et nos activités.

En solidarité, Shaun

Shaun Cleaver, PT, PhD

Boursier postdoctoral Steinberg en santé mondiale
L'Université McGill

Montréal, Québec, Canada

Membre de l'ACP depuis 1998

@ShaunCleaver